



Transport par
**TAXIBUS
"MINIBUS"**
450 224-8800

Assemblée régulière
Comité administratif

Date: 26 janvier 2021
Heure: 9 heures
Endroit : Par vidéoconférence

Paul Germain vous invite à une réunion Zoom planifiée

Participer à la réunion Zoom

<https://us02web.zoom.us/j/84729923943?pwd=S0tYaG5jaiZnSW9pMVQycilXcFpzQT09>

ID de réunion : 847 2992 3943

Code secret : 525294

PROCÈS-VERBAL

MEMBRES PRÉSENTS

Paul Germain – Président
Xavier-Antoine Lalande – Vice-président
Linda Lalonde – Secrétaire
Michel Fortier – Trésorier
Roger Hotte – Administrateur

Bruno Laroche – Administrateur
Louise Gallant – Administratrice
Pierre Daigneault - Administrateur
Nicole Houle - Administratrice

Louise Bourgeois –Directrice générale

1. Mot de Bienvenue

Que la séance soit ouverte suite au mot de Paul Germain à 9 heures 05.

2. Adoption de l'ordre du jour

No. Résolution : AR.20210126.2

Il est proposé par : Bruno Laroche

Que l'ordre du jour, tel que transmis aux membres du Conseil d'administration sur l'avis de convocation, soit adopté avec ajout aux varia.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal du 15 décembre 2020

No. Résolution : AR.20210126.3
Il est proposé par : Xavier-Antoine Lalande

Que le procès-verbal du 15 décembre soit adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal du 15 décembre 2020

Aucun suivi au procès-verbal du 15 décembre 2020.

5. Correspondance

Lettre reçue du MTQ nous informant qu'il versera sous peu le versement final de l'aide financière accordée pour 2019 en transport collectif.

6. Adoption des comptes à payer au 26 janvier 2021

No. Résolution : AR.20210126.6
Il est proposé par : Nicole Houle

Il est résolu d'adopter la liste des comptes à payer du chèque no 5616 au chèque no 5647 pour l'adapté au montant de 31 540.99\$ et du chèque no 1094 au chèque no 1106 pour le collectif au montant de 33 557.51\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. Adoption des rapports budgétaires

No. Résolution : AR.20210126.7
Il est proposé par : Xavier-Antoine Lalande

Il est résolu d'adopter les rapports budgétaires au 31 décembre 2020

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. Résolution du TAC pour demander à la MRC RDN d'autoriser les nouveaux tarifs pour le transport collectif

NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE POUR LE TRANSPORT COLLECTIF

Tarif unitaire 5,00 \$
Tarif étudiant (avec preuve étudiante) 0.00\$
Tarif unitaire senior 4,50 \$
Livret de 5 titres 21,50 \$
Livret de 10 titres 42 \$
Livret de 20 titres 60 \$
Abonnement mensuel 120,00 \$
Abonnement mensuel senior+ 100,00 \$
Carte d'accès TAC RDN 10,00 \$
Visiteur 6,00\$

No. Résolution : AR.20210126.2
Il est proposé par : Bruno Laroche

Il est résolu d'adopter la nouvelle grille tarifaire pour le nouveau TAC 2.0 dans le cadre du projet pilote de développement pour les villes de Prévost, St-Colomban, St-Hippolyte et Ste-Sophie.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Varia

9.1 Renouvellement assurance responsabilité

No. Résolution : AR.20210126.9.1
Il est proposé par : Paul Germain

Il est résolu de renouveler les assurances responsabilité avec la compagnie Jones (Intact) pour un montant de 2 347.00\$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.2 Suivi TAC 2.0

Paul Germain donne un résumé du suivi du projet pilote de développement du transport collectif. Le site Web est en période de test avec Paul Germain, les employées du TAC et Martine Rouette. Pour l'inscription sur le site Web, les usagers qui n'ont pas de technologie pourront se rendre dans les bibliothèques municipales. Les affiches des points d'arrêts sont presque toutes installées.

9.3 Contrat de Martine Rouette

Le contrat de Mme Martine Rouette a été renouvelé sous forme de reconduction du budget renouvelable au besoin et agit en tant que contractante.

10. La prochaine réunion se tiendra le 23 février 2021 à 9 heures

11. Levée de la réunion

No. Résolution : AR.20210126.11
Il est proposé par : Xavier-Antoine Lalande

Que la séance soit levée à 10 heures 40.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal
Sont considérées signées.



PAUL GERMAIN
Président



LINDA LALONDE
Secrétaire